



À l'hôpital, l'infirmier volait des antidouleurs

LE PUY. Des centaines d'ampoules auraient été dérobées depuis janvier. **PAGE 4**



■ **HAUTE-LOIRE**
À la découverte des vertus des plantes communes de Haute-Loire

PAGE 12

leveil.fr

l'éveil

CentreFrance

DE LA HAUTE-LOIRE

MERCREDI 22 MARS 2023 - 1,30 €

DOSSIER SPÉCIAL

La guerre de l'eau a commencé

Enquête dans nos départements, en France et dans le monde sur les pressions autour de l'or bleu

Pages 2 à 7

PHOTO: HENRY JORDAN



Mobilier de France

PRIX DE LANCEMENT*

3520 € CANAPÉ ROMA

2590 €

NOUVELLE COLLECTION

16, côte de Tireboeuf
BRIVES-CHARENSAC
04 71 09 17 60

14807

ld



CASCADE. Manuel Soares Miranda, président de la société de pêche de Saint-Zacharie, montre l'ancienne hauteur d'eau de la cascade du Tombereau aujourd'hui totalement à sec.

La fin de « l'open Var »

Une communauté de communes qui gèle les permis de construire pour quatre ans, un arrêt préfectoral de restrictions pris dès le mois de février : avec la sécheresse, le département du Var redoute la panne sèche. Après des années d'urbanisation et d'explosion de la population, la prise de conscience est brutale. Et l'avenir encore incertain.

REPORTAGE :
Dominique Diogon
PHOTOS :
Richard Brunel

Perché sur son trône, le village de Fayence, bijou du patrimoine provençal, est joliment coiffé d'une couronne de nuages. Mais comme dans un jour sans fin, les gros cumulonimbus anthracite se dissipent au large, laissant à nouveau le haut Var orphelin de cette pluie salvatrice qui le fuit depuis des mois. En contrebas, les effets de la sécheresse prennent un caractère dramatique et historique. Pour la première fois, le lit de la Camandre est à sec en plein hiver. Une image saisissante qui inquiète avant un été qui s'annonce comme celui de tous les dangers.

À quelques mètres de la rivière évanouie, à la Régie des eaux du pays de Fayence, Éric Martel, son directeur, fait grise mine. Sur l'écran géant de la salle de réunion, les graphiques des débits des captages, qui alimentent la communauté de communes, parlent d'eux-mêmes. « La situation ne fait que s'aggraver depuis 2021. Le débit de la Siagnole, notre source principale, ne cesse de baisser. Nous disposons de deux forages de secours qui nous permettaient jusqu'ici de compenser. Mais l'an passé, l'un des deux a été à sec dès le mois de juin. Nous avons réussi à passer le cap en limitant la consommation à 100 litres par jour et personne. Mais cette année, s'il ne pleut pas au printemps, ça ne passera pas du tout. Nous sortons de l'hiver avec des débits qui sont normalement ceux du mois de juin », prévient-il.

À « situation exceptionnelle », décision exceptionnelle, la Communauté de communes a acté, en février, le gel sur le territoire de ses neuf communes la délivrance de permis de construire pour une durée de quatre ans. « Cela ne concerne pas les 1.000 déjà déposés. Mais seuls ceux qui ne comprennent pas la construction d'une piscine seront accor-

dés », précise Patrick de Clarens, vice-président de la Comcom et maire de Mons.

C'est qu'à l'image du département, la population du pays de Fayence a littéralement explosé ces trente dernières années, passant de moins de 10.000 à près de 30.000 aujourd'hui. « Nous sortons de quarante ans de clientélisme politique. Où, quand vous aviez bien voté, vos terrains devenaient constructibles. Sur ma commune, à Bagnols-en-Forêt, les meilleures vignes, des coteaux orientés plein sud, ont été remplacées par des maisons et la cave coopérative a fini par fermer », résume David Bourg, président du syndicat intercommunal des agriculteurs du pays de Fayence.

« 547.000 nuitées Airbnb »

La proximité de Fréjus, Cannes, Antibes ou Nice a attiré de jeunes urbains qui n'avaient pas les moyens de devenir primo-accédants sur le littoral. « Chez nous, cela a même commencé dans les années 1980 avec des artisans de la région lilloise qui avaient économisé pour se faire leur place au soleil, raconte le maire de Mons. Mais ils ne se sont pas adaptés à la mentalité et au climat. Beaucoup de femmes sont tombées en dépression. Quand ils sont repartis, ils ont été vite remplacés par des quadras de la région avec des gosses de deux, trois ans. Les enfants grandissant, ça les gonfle de faire la route et d'autres quadras débarquent. Et le cycle se répète. »

Les résidences secondaires et de tourisme ont, elles aussi, poussé comme des champignons. D'où une croissance exponentielle du nombre d'habitants pendant la période estivale, au moment où la ressource est la plus faible. « En 2022, nous avons enregistré 547.000 nuitées de type Airbnb sur la Comcom. Et comme ce sont des gens qui paient

très cher leur séjour, c'est open bar pour l'eau. C'est le cas aussi de riches étrangers, qui possèdent des belles propriétés, notamment des Russes, qui engloutissent plus de 30 m³ par jour. Nous sommes obligés de mettre des pastilles pour limiter leur consommation », dévoile Éric Martel. « Pour contourner la chose, beaucoup font des forages. Le carnet de commandes des entreprises serait plein pour les huit prochains mois », complète Patrick de Clarens.

Après deux années de sécheresse, le haut Var est au bord de la panne sèche. La colère gronde d'autant plus qu'en vertu d'accords anciens, le pays de Fayence continue de fournir l'eau qu'il n'a plus à des communes du littoral. Pire, la Comcom n'est même pas reliée au lac de retenue de Saint-Cassien, situé pourtant sur son territoire, qui dessert exclusivement les stations balnéaires du bord de mer.

« Quand on voit que certaines villes de la côte arrosent leurs ronds-points en plein été avec notre eau alors que nous souffrons d'une pénurie, on a l'impression qu'elles nous narquent, attaque Nicolas Perrichon, éleveur bovin et ovin à Tourrettes. La Comcom doit reprendre les droits d'eau de Fréjus pour sécuriser la consommation urbaine et agricole. Nous n'avons plus le temps d'attendre. Sinon, l'agriculture, qui a déjà subi l'urbanisation et ses conséquences sur le prix et la disponibilité du foncier, ne survivra pas au changement climatique. » « J'ai perdu 90 % de ma production de fourrage en 2022. Si cela dure encore deux, trois ans, nous serons en voie de sahelisation », appuie David Bourg.

L'idée de raccorder le pays de Fayence à Saint-Cassien, en partie rempli grâce aux rares ondes hivernales, sonne comme une évidence. « Face à la sécheresse, nous allons

devoir trouver des solutions immédiates, concède Éric Martel. Saint-Cassien, construit en 1965, avait été aussi conçu pour desservir les territoires riverains. Mais à l'époque, nous n'avions pas été raccordés car la ressource était abondante. Aujourd'hui, ce serait la solution. Mais encore faut-il trouver une répartition équitable. »

À l'extrémité ouest du département, à Saint-Zacharie, au pied du massif de la Sainte-Baume, Manuel Soares Miranda et Jean-Marie Benquet, les deux inséparables à la tête de la société de pêche locale, font face à un spectacle de désolation. L'Huveaune, la rivière qui traverse la commune, s'est évaporée. Et la cascade du Tombereau, surnommée le lagon pour la couleur de ses eaux, ressemble à un canyon asséché. « C'est triste. C'était un endroit magique pour les minots qui s'y baignaient l'été », glissent-ils, dépités, alors que la pêche n'est désormais possible que sur moins de 2 km en aval, grâce au Peyruis, un affluent de l'Huveaune dont, mystérieusement, le débit ne s'est pas tari.

« C'était un endroit luxuriant »

Les fidèles des jardins partagés, qui bordent la rivière un peu plus haut en amont, n'ont pas cette chance. « Certains continuent d'entretenir leurs parcelles mais beaucoup les laissent à l'abandon, faute d'eau. Et dire qu'avant c'était un endroit luxuriant... », lâche Lucien Durand, membre du bureau, en montrant la terre à nue.

Le maire, Jean-Jacques Coulon, reçoit ses visiteurs sous un portrait de Barack Obama. Depuis la promulgation, le 17 février, d'un arrêté préfectoral limitant la consommation d'eau, les journalistes français et étrangers défilent. « Tout le monde vient me voir. Les téléfont des directs. J'ai même eu une

L'OR BLEU



SOIF. Jean-Jacques Coulon (à gauche), maire de Saint-Zacharie, devant l'une des seize fontaines de sa ville, orphelines des eaux de l'Huveaune. Les 6.000 habitants de la commune, comme de nombreuses localités de Var, ne doivent leur salut qu'au canal de Provence (à droite).

journaliste belge et une Allemande débarque la semaine prochaine. Je suis la star de la sécheresse, plaisante-t-il. C'est vrai que des restrictions à cette période de l'année, ce n'était jamais arrivé. »

Derrière la pointe d'humour, l'inquiétude est réelle. « Il n'y a plus de faune, plus de flore. Quand j'étais gamin, on faisait des barrages pour créer des piscines sur l'Huveaune. Il y avait des truites, des écrevisses. Depuis trois ans, il n'y a plus de champignons. C'est un vrai critère de sécheresse. Je ne sais pas où l'on va. On est impuissants », concède l'élu.

« Les gens y croient à moitié »

Le problème, c'est qu'en l'espace d'un demi-siècle, comme partout ailleurs dans le département, la population a bondi. « J'ai 61 ans et lorsque j'étais gamin, il y avait 800 habitants. Nous en comptons aujourd'hui autour de 6.000. L'arrivée de l'autoroute en 1971 a tout changé. Nous sommes au cœur du triangle d'or Marseille-Aix-Aubagne. Le revers de la médaille, c'est que nous avons une ville vieillissante. Quand vous avez des terrains de 400 m² qui se négocient à 273.000 €, vous n'attirez pas des parents d'enfants en bas âge mais des gens déjà installés dans la vie », détaille-t-il.

Un problème de riches, en somme.

Mais pour l'instant, l'édile refuse de dramatiser et de décréter, comme dans le pays de Fayence, un gel des permis de construire. Pour une bonne raison, la commune est raccordée au canal de Provence. « Dès que nos forages sont à sec, nous basculons sur l'usine de potabilisation du canal. Il n'y a donc pas de risque de pénurie », se rassure-t-il.

Le canal de Provence, qui achemine les eaux du Verdon, n'a jamais aussi bien porté son nom. « Ce canal est une grande solution car la sécheresse en Provence n'est pas un phénomène nouveau. L'histoire de Manon des sources est réelle. Il n'y a jamais eu d'eau l'été. Le canal a d'ailleurs été construit pour ça : mieux la retenir et la distribuer, avance Fabienne Joly, sa présidente, conseillère régionale mais aussi présidente de la Chambre d'agriculture du Var. Néanmoins, il faut éviter les conflits d'usage en s'écoutant. Le but est que tout le monde en ait. Mais pour y parvenir, il faut que les agriculteurs, les professionnels, les particuliers et les vacanciers fassent un geste sur la sobriété. Et qu'ils s'interrogent sur la façon dont l'eau est distribuée et comment la ressource se régénère. »

Un vœu encore largement pieux. « Tant

qu'il y a de l'eau au robinet, les gens y croient à moitié », soupire Jean-Jacques Coulon.

La situation reste fragile

Lueur d'espoir dans la grisaille, les neiges ont été abondantes cet hiver sur les Alpes du sud et le canal de Provence va pouvoir reconstituer ses réserves. Mais la situation reste fragile car, faute de flocons l'hiver précédent, celles-ci avaient fondu d'un coup de 50 % en 2022. La question de la poursuite de l'accueil de nouvelles populations se pose clairement. « Nous avons la mer, la montagne, c'est le plus beau département de France. Tout le monde veut venir. Mais la ressource n'est pas infinie. Et de nombreuses collectivités l'ont compris », assure Fabienne Joly.

Le débat ne fait que commencer. En plus d'un plan d'investissement de 220 millions pour étendre les ramifications du canal de Provence, la question de la gestion globale de l'eau rebondit sur d'autres terrains. « La ressource n'est pas ou peu optimisée, peste Sylvain Audemard, président de la FDSEA 83. Des millions de m³ du Rhône partent à la mer. Et quand nous avons 200 à 300 mm de pluie en trois heures, il faudrait pouvoir la garder plutôt que de taper dans les nappes phréatiques au risque de finir de les épuiser. » ■

L'ÉDITORIAL

**SOPHIE
LECLANCHÉ**



sophie.leclanche@centrefrance.com
Twitter : @soleclanché

Au creux de la vague

Pas besoin d'avoir fait math sup' pour comprendre l'équation. Nous sommes de plus en plus nombreux, nous consommons huit fois plus d'eau que nos grands-parents alors que la ressource partout dans le monde prend des allures de peau de chagrin. On aura beau pleurer des rivières sur ce que nous avons gaspillé, regretté les bains quotidiens et les toilettes dominicales des autos, cela ne rechargera pas les nappes. Nous sommes au creux de la vague et il n'est pas certain que nous soyons bien équipés pour surfer. Au pays de Pagnol et de Giono, on sait depuis longtemps le prix humain de cette eau dont on a bafoué l'indispensable richesse. Sauf qu'aujourd'hui, les aléas du climat, on les voit aussi au pays de Vialatte et de Pourrat, au cœur de ce qui fut jadis le château d'eau de la France. Partout nous sommes à sec. Autant dire que partout, aussi, en dehors de toute doxa, les manches doivent se retrousser pour mettre en œuvre des solutions globales et cesser de colmater partiellement les fuites. Soyons humbles, nous ne sommes pas de taille à lutter contre les éléments. Mais contrairement à l'eau, notre faculté de résilience est intarissable pour peu que nous en ayons, individuellement et collectivement, l'intelligence, la volonté et les moyens. De facile, l'eau est devenue fragile, elle mérite des égards. Pour le bien commun, vital, et contre les intérêts de quelques-uns.



JAMAIS-VU. Eric Martel, directeur de la Régie des eaux du pays de Fayence, et David Bourg, agriculteur à Bagnols-en-Forêt, dans le lit asséché de la Camandre. Du jamais-vu en plein hiver dans cette partie du haut Var qui attend désespérément la pluie depuis deux ans.

LA RUÉE VERS L'OR BLEU



HAUTE-LOIRE - ARDÈCHE ■ Depuis 1954, une partie de l'eau du bassin-versant de la Loire est détournée vers l'Ardèche

Le partage de l'eau toujours en débat

À moins de six ans du renouvellement de la concession du complexe hydroélectrique de Montpezat, et après la sécheresse de 2022, la question de l'eau de la Loire détournée reste un enjeu majeur.

Lionel Clochetto
lionel.clochetto@centrefrance.com

Depuis presque quatre ans, et alors que le renouvellement de la concession du complexe ardéchois de Montpezat-sous-Bauzon reste fixé au 31 décembre 2028, le débat sur l'eau de la Loire détournée continue d'être alimenté. À défaut de quantité d'eau suffisante dans le fleuve naissant, l'eau détournée de son bassin-versant naturel pour les besoins de la production hydroélectrique continue de faire débat. C'est bien là l'un des enjeux à venir dans les échanges qui se sont installés sur cette question du « partage de l'eau » entre la Haute-Loire et l'Ardèche, entre deux bassins-versants. Un débat qui a pris une nouvelle dimension avec la sécheresse de 2022. Aussi exceptionnelle soit-elle, tout le monde s'accorde à dire que cette situation devrait hélas devenir la norme d'ici quelques années. « Nous savons tous que le gâteau à partager de l'eau va devenir de plus en plus petit, et ce, quoi que l'on fasse »,

rappelle Roberto Epple, président de SOS Loire-Vivante, l'un des acteurs des discussions avec EDF. « La solidarité pour assurer les besoins en eau potable entre les bassins-versants, oui. Mais la question aujourd'hui : pour faire quoi de cette eau, pour quels usages ? », s'interroge-t-il.

La priorité : « de l'eau pour boire ! »

Chaque année, en moyenne, environ 200 millions de m³ d'eau de la Loire et de plusieurs affluents sont détournés pour être turbinés à la centrale de Montpezat. En parallèle, EDF fait aussi du soutien d'étiage de mi-juillet à mi-septembre, lorsque les réserves constituées en hiver sur les différents retenues le permettent. Depuis huit ans, les volumes de soutien d'étiage sur la Loire (prioritaire sur l'Ardèche et avec un débit garanti de 1 m³/s à Pont de la Borie, juste en dessous du Lac d'Issarlès) ont quadruplé depuis le barrage de La Palisse sur la jeune Loire. Chaque année, entre 1 et 3 millions de m³ servent ainsi au soutien d'étiage sur la Loire. L'an passé, ce sont 2 millions de m³, très exactement, qui sont retournés dans la Loire en soutien d'étiage et plus de trois fois plus pour l'Ardèche.

Pour les associations de



FONCTIONNEMENT. À 120 mètres sous terre, la centrale de Montpezat-sous-Bauzon en Ardèche turbine les eaux du bassin-versant de la jeune Loire et des hauts plateaux (environ 200 millions de m³ par an) qui sont détournés de leur bassin-versant naturel. PHOTO D'ARCHIVES LIONEL CIOCHETTO

« La solidarité entre les bassins-versants, entre la Haute-Loire et l'Ardèche, oui. Mais la question est de savoir pour quels usages ? »

protection de l'environnement, ce n'est pas suffisant pour compenser les volumes détournés pour produire de l'électricité. Une fois turbinée à Montpezat, l'eau de la Loire rejoint, plus en aval, la rivière Ardèche. Pour le fondateur d'European Rivers Network, « il faut réorienter complètement tous les usages de l'eau, qu'ils soient agricoles ou touristiques. » Mais surtout pour lui, il faut prioriser ces usages. « La priorité, c'est bien évidemment l'eau potable, pour boire. Ensuite,

il faut laisser suffisamment d'eau pour les écosystèmes, dans les nappes et les cours d'eau ».

7 millions de m³ pour l'Ardèche en été

« Enfin, il y a la question des usagers et voir comment on peut hiérarchiser tout cela entre un usage agricole et touristique. Car si le touriste consomme de l'eau, elle reste principalement sur place, elle est restituée en partie, une fois épurée. Contrairement à l'agriculture, car ce qui est produit avec l'eau est vendu et s'en va ailleurs. »

L'année dernière, EDF a soutenu à hauteur de 7 millions de m³ le cours de l'Ardèche, mais à partir du 7 juillet seulement, compte tenu du volume stocké, de 25 % inférieur à la normale : 9 millions de m³ au lieu de 12 prévus pour le soutien d'étiage.

Alors, quand on lui parle de l'eau de la Loire qui sert au soutien d'étiage sur l'Ardèche pour permettre aux touristes de faire du canoë sur la rivière éponyme, Roberto Epple s'interroge. « Il va falloir choisir. Les décideurs locaux doi-

vent s'occuper de cette question. » Une étude a été lancée et sera connue d'ici un an ou deux pour avoir des chiffres beaucoup plus précis sur ce que pèse l'eau de la Loire sur la rivière Ardèche. Ces chiffres permettront d'y voir plus clair entre les priorités des usages de l'eau. D'ici là, SOS Loire-Vivante organise sa « Marche citoyenne pour l'eau », du 1^{er} au 9 juillet, avec pour les deux derniers jours, une possibilité de descente en canoë de la rivière Ardèche. « L'idée est d'aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs », y compris des loueurs de canoës. ■

ENTRETIEN ■ Des réflexions et de gros chantiers à conduire pour la présidente du Département, Marie-Agnès Petit « Je ne souhaite pas une guerre de l'eau en Haute-Loire »

Au plus tard au 1^{er} janvier 2026, les Communautés de communes hériteront des compétences en matière d'eau et d'assainissement. Mais jusqu'à preuve du contraire, c'est le Département qui en est le détenteur. Entretien avec sa présidente, Marie-Agnès Petit.

■ **Quel bilan dressez-vous de l'année 2022 ?** L'épisode 2022 sera dans les mémoires de chacun. Quarante-huit communes ont été confrontées à des problèmes d'eau, dont 35 qui ont été citernées (approvisionnées par camion laitier) tout l'été. C'est du jamais vu. Et il ne s'agit là que des communes qui ont signalé leurs difficultés auprès de l'Agence régionale de santé (ARS).

■ **Qu'en est-il aujourd'hui ?** Depuis l'été dernier, nos barrages, nos ruisseaux, nos rivières sont au plus bas. Et ça, chacun peut le vérifier de visu, que ce soit au barrage de Lavalette, à Naussac (en Lozère) ou encore à

Montpezat (en Ardèche). Pour certains, le taux de remplissage est actuellement de 30 à 32 %. La Haute-Loire fait partie des départements qui ont été oubliés par la pluie ces dernières semaines. Si dans les prochains mois, nous n'avons pas quelques millimètres de pluie, la situation pourrait devenir inquiétante. Très vite, nous allons nous rencontrer avec M. le préfet pour voir s'il faut prendre des arrêtés pour la mise en place de restrictions, mais plus largement, il faut poursuivre notre travail sur le Schéma départemental de l'eau.

■ **De quoi s'agit-il ?** La Haute-Loire dénombre quelque 638 ressources d'eau actives, c'est-à-dire des captages, des forages, des prises d'eau. L'enjeu de ce Schéma est d'abord de nous permettre de connaître notre patrimoine aquatique en profondeur. A-t-on encore des nappes phréatiques qui



DÉPARTEMENT. La présidente, Marie-Agnès Petit.

pourraient permettre, demain, d'avoir un peu plus d'eau ? Pour le savoir, nous avons lancé des études, notamment sur le grand territoire du Devès, avec l'agglomération du Puy. Ensuite, il va falloir regarder dans quel état sont nos 8.200 km de tuyaux d'eau (contre 3.600 km de routes départementales). Nous savons que nous avons un peu de perte en

ligne, nous allons donc devoir en rénover. Si nous voulons assurer un taux de renouvellement cohérent, de 2 % par an, cela demanderait un investissement de 25 millions d'euros par an.

Et puis, nous devons voir comment créer des interconnexions (*) et déterminer de quelle manière réutiliser l'eau qui sort des stations d'assainissement. Quand en 1980, nous en avions 36, en 2022, nous en avons 620. Dans des pays comme Israël, le taux de réutilisation est de 70 à 80 %. En France, nous sommes à peine à 10 %. Là, nous avons un vrai chantier. Cette eau pourrait servir à certains usages, je pense par exemple aux pompiers.

Enfin, l'objectif est d'identifier les besoins en eau de chaque territoire pour déterminer comment, et à qui, la distribuer ? C'est une vraie réflexion pour laquelle je veux que le Dé-

partement soit le facilitateur. Et au moment où cette compétence Eau et Assainissement va être transférée aux Com'com, je n'irai pas prendre la décision à leur place. En revanche, je veux bien les aider en fédérant les acteurs. Je proposerai, à la fin de l'année, les Assises de l'eau.

■ **Quel est le rôle des Assises de l'eau ?** L'idée est de créer un espace de dialogue qui aujourd'hui n'existe pas. Ce sera l'occasion de partager notre diagnostic. D'ici là, on aura déjà quelques résultats sur l'étude du Devès. Et puis la finalité sera aussi de partager les priorités départementales, lorsque chacun aura identifié ses besoins, pour voir quelles synergies peuvent être mises en place et comment optimiser les moyens techniques, humains, et financiers. Je ne souhaite pas la guerre de l'eau dans ce département. Restons optimistes.

■ **Comment financer la rénovation des réseaux ?** Le Département accompagne à hauteur de 3 millions d'euros par an les infrastructures. Il y a aussi l'aide de l'Agence de l'eau. Je souhaite qu'elle soit, demain, davantage à nos côtés, aussi bien pour la création d'infrastructures que la rénovation et que l'État, dans son plan Eau, qu'il doit présenter dans les mois à venir, entende les besoins des territoires, notamment ceux qui comme la Haute-Loire sont des bassins hydrauliques. C'est nous qui envoyons l'eau aux autres. Et c'est à nous à qui on demande de mettre en place des contraintes d'exploitation pour fournir une eau de qualité, sans rien avoir en retour. ■

(*) Des travaux d'interconnexion sont prévus entre la commune du Bouchet-Saint-Nicolas et Saint-Haon. L'autorisation de pompage dans le lac devrait être renouvelée jusqu'à la fin de ce chantier, à l'horizon 2024.

LA RUÉE VERS L'OR BLEU



SAINT-FRONT ■ La commune du Mézenc gère 72 km de conduites, dont les plus anciennes ont plus de 65 ans

Aux petits soins avec son réseau d'eau

Sensibiliser la population, entretenir le réseau, avec détection des fuites. Un combat quasi quotidien à Saint-Front. Et demain de nouveaux captages ?

Philippe Suc
philippe.suc@centrefrance.com

Saint-Front fait partie de ces communes de Haute-Loire qui gèrent elles-mêmes leur réseau, soit 72 km de conduites maillant le territoire communal depuis le mont Alambre à 5 km de là. Une autre unité de production se situe au village haut perché de Roffiac à 1.360 mètres d'altitude (le plus haut d'Auvergne).

L'Alambre réunit au total quatre captages. Les canalisations les plus anciennes datent de 1956. C'est le cas de la première conduite qui prend sa source en montagne et qui a été doublée en 1995 pour répondre au développement de la commune.

Faire la chasse aux eaux fuyantes

La localité du Mézenc (5.300 hectares) arrive en troisième position en termes de superficie dans le département. Avant même que ne se pose (jamais avec autant d'acuité que l'an dernier) la raréfaction de l'eau, le maire, Philippe Delabre, un ancien du génie rural a fait de la gestion de l'or bleu son cheval de bataille. À l'indispensable entretien régulier du réseau d'adduction depuis les captages, « en faisant payer l'eau au vrai prix pour préserver notre capacité d'in-



RÉSERVOIRS. Le maire et ses agents sont attentifs au bon état des réservoirs où dans quelques jours des compteurs seront posés.

vestissement », d'explique-t-il, la municipalité veut aller plus loin avec le « schéma directeur des eaux potables et de l'assainissement » qu'elle a lancé. Le diagnostic financé par l'Agence de l'eau et le département à hauteur de 80 % sera rendu en juillet. L'objectif : faire la chasse aux eaux fuyantes. Dès le mois prochain, 18 compteurs seront posés au niveau des six réservoirs et antennes. « Si les compteurs tournent la nuit, cela signifie qu'il y a des fuites quelque part. Malgré la surveillance et les infor-

mations recueillies, on a beaucoup de difficultés à appréhender ce phénomène des fuites », explique Philippe Delabre. Le principe est simple : si la différence entre les chiffres relevés sur les compteurs principaux et l'eau facturée à l'abonné est importante, c'est le signe d'une perte d'eau.

Les conduites en fonte sont régulièrement remplacées par tronçons. Le réseau d'eau potable du bourg a été refait en 2008. En 2003, face à la baisse de la source de Roffiac, la commune a choisi d'enga-

ger un nouveau forage « qui sert d'appoint », précise Philippe Delabre, et celui-ci d'ajouter : « En période estivale, si la source baisse, on utilise ce captage à 90 mètres de profondeur ». Un vieil aqueduc fissuré sera par ailleurs reconstruit sur l'Alambre.

Au cours de ce fameux été 2022, toute l'eau produite à Saint-Front (420 habitants sédentaires à l'année, 1.500 en période estivale) a été utilisée en totalité. Les sources utilisées en temps normal par le monde agricole étant tarries, les exploitants ont dû

se rabattre sur le réseau. Au cœur de l'été, une vache a besoin de 120 litres par jour ! Entre-temps, trois fuites ont été identifiées et colmatées. Ce qui a permis de recharger les réservoirs.

« Un travail d'apothicaire »

« Durant deux jours, on a vissé les vannes pour réduire un peu le débit chez l'abonné », dit le maire qui parle d'un « travail d'apothicaire ». L'incident évoqué par Philippe Delabre s'est passé le 15 août. Deux jours plus tard, la

pluie est venue soulager le travail des fontainiers. Philippe Delabre assure : « Ce sont des nuits sans sommeil. On peut toujours se dire qu'on fera appel aux communes voisines, mais si elles sont dans la même situation... ».

Les recommandations du maire pourraient prêter à sourire quand il demande à ses citoyens « de ne tirer la chasse d'eau que tous les trois pipis ». Mine de rien, ce bon sens a permis d'économiser chaque jour 50 m³ d'eau. Il n'y a pas que la multiplication des douches qui pèse dans la balance.

Saint-Front, commune rurale, est confrontée comme tant d'autres à cette difficulté : son linéaire de conduites face au petit nombre d'abonnés. Les financeurs que sont l'Agence de l'eau et le Département imposent pour garantir l'aide financière que le prix de l'eau ne soit pas inférieur à 1,20 €/m³. Saint-Front est à 1,35 €/m³ actuellement. Un coût jusqu'ici suffisant pour garantir les investissements nécessaires, mais qu'en sera-t-il à l'avenir ?

L'entité géographique qui est celle des syndicats des eaux n'est pas celle des communautés de communes. Le Mézenc-Loire-Meygal au nom des 22 communes du territoire a sollicité un cabinet d'étude pour envisager les actions à mettre en œuvre en vue de la nouvelle compétence « eau » des collectivités territoriales en 2026, ne serait-ce que l'harmonisation des prix. ■

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE ■ Les chantiers se multiplient dans la commune pour garantir l'approvisionnement

Chasse au gaspi, sécurisation de captages, faire des réserves

Une partie de la ressource en eau du Monastier-sur-Gazeille passe par le captage de Châteauneuf. Cette eau est amenée au moyen d'une vieille canalisation des années 1930 qui court sur 2 km, passant sous la Gazeille. Or, il y aura un an en juin, la commune a dû faire face à une énorme fuite d'eau...

La municipalité a pris le taureau par les cornes après l'énorme fuite à laquelle elle a été confrontée. À cette inquiétude s'ajoutait une baisse du niveau du captage. « Le point d'eau étant sans doute un peu trop haut », estime le maire Michel Arcis.

La localité a fait réaliser l'an dernier également, un forage à 32 mètres de pro-



RÉSERVE. Incendie, arrosage... Deux citernes sont installées.

fondeur, de manière à sécuriser l'alimentation, profitant de la présence dans ce même secteur de Châteauneuf d'un bassin hydrogéologique relativement important, comme

l'a révélé une étude (financée en partie par l'Agence de l'eau et le Département), laquelle a confirmé l'absence en territoire volcanique de nappe phréatique. Dans ce secteur, la

mairie parle plus volontiers d'aquifères.

« L'hydrogéologue nous a rassurés en nous disant qu'on disposait d'une des sources les plus importantes de Haute-Loire, mais qu'en sera-t-il à l'avenir ? Le forage doit en tout cas nous aider en cas de forte sécheresse », assure Michel Arcis, qui joue la prudence, d'où les récents messages de vigilance que la municipalité a adressés à la population et ce, dès le mois de février, invitant aux contrôles des compteurs, à la récupération des eaux pluviales. Il est demandé d'éviter de remplir les piscines après le 15 avril...

La commune montre l'exemple en installant des compteurs sectionnels

pour suivre les fuites, en faisant appel à la télégestion.

La gestion en régie ne concerne qu'une partie de la commune, le reste relevant de celle du Syndicat des eaux du Velay.

Un chantier de plusieurs mois

Une fois le captage réalisé, reste aujourd'hui à définir un périmètre de protection suffisamment large afin d'éviter les pollutions. Une déclaration d'utilité publique va être lancée. Un autre chantier d'envergure se dessine au Monastier, en principe avant l'été : le remplacement de la vieille canalisation entre le captage et les réservoirs, dont il va falloir modifier le tracé pour tenir compte de l'ha-

bitat qui n'existait pas au temps de la réalisation de la conduite, à l'époque de la Transcévenole.

Le renouvellement de canalisations s'impose, y compris autour de la place du Valla.

Une partie de l'eau de source doit servir à alimenter plusieurs fontaines sans avoir recours à l'eau potable. Deux citernes de 50 m³ chacune, enterrées, viennent d'être installées pour les besoins de l'arrosage municipal et de la réserve incendie. Pour Michel Arcis : « On se doit d'expliquer les augmentations du prix de l'eau qui seront inévitables pour financer les travaux. Il faut parvenir à trouver une solution d'équilibre ». ■

LA RUÉE VERS L'OR BLEU



PRATIQUE ■ Pour économiser l'eau, les solutions existent adaptables selon les territoires et les volontés collectives

Pour que chaque goutte soit comptée

Une chose est sûre, « il va falloir changer nos façons de faire », appuie Marillys Macé, directrice générale du Centre d'information sur l'eau (CIEAU). Pour économiser, voire valoriser la ressource en eau, les pratiques, même si « aucune n'est miraculeuse », sont là, les textes les préconisent, les consciences sont prêtes. Il ne reste plus qu'à se donner les moyens de passer à la vitesse supérieure.

Rien ne vaut la sobriété

C'est un fait, « nous sommes de plus en plus nombreux, il va falloir produire de plus en plus ».

« Ce qui peut nous attirer vers la sobriété », c'est le combo « rapprochement du zéro carbone + économie de l'eau. L'un va aider l'autre et inversement. C'est le choix du consommateur dans ce qu'il consomme qui sera déterminant ! Il faut de l'eau virtuelle pour le plus petit objet qui est produit, qu'il soit ou non alimentaire [...] C'est peut-être cela qu'il va falloir faire comprendre : ces choix de consommation qui sont en tout point bénéfiques ! »

Quant aux compteurs d'eau dits intelligents, ils permettent d'estimer la consommation des foyers en temps réel. « Ils sont à même de pointer les pics

de consommation ; les postes qui utilisent le plus d'eau mais aussi de mentionner les éventuelles fuites. Leur intérêt est de piloter soi-même sa consommation. Après, se pose la question de récompenser - si oui, comment - les personnes qui font le plus d'efforts. » Sans pour autant, « opter pour une gratuité, il faut que le service d'eau continue à avoir un prix car cela montre sa valeur ».

La volonté d'être vertueux peut aussi se heurter à un manque de moyens, d'équipements performants... Et, à l'instar de ce qui s'est produit avec les compteurs électriques Linky, ces nouveaux compteurs d'eau, installés par les multinationales, ne font pas l'unanimité, entre autres, pour des raisons d'éthique. ■

Dossier réalisé par
Sophie Leclanché
Photos : Thierry
Lindauer, Florian Solesse

Suivre les fuites à la trace

« Quand les collectivités trouvent les financements pour le faire », changer les canalisations, cela se fait quasi immédiatement ».

Mais « quand on a 1 milliard de m³ par an - soit la consommation annuelle de 14 millions de personnes - qui s'échappe du circuit pour cause de fuite et « qui coûte cher à être produit », cela mérite une attention particulière.

L'effacement de ces 20 % d'eau potable perdus entre les sites de production et les compteurs requiert aussi la volonté de changer de paradigme. « Jusqu'à présent, les collectivités intervenaient quand il

fallait réparer [...] Maintenant, on leur demande de connaître leur réseau de canalisations, d'en faire plans et inventaires, et de les remplacer par anticipation alors qu'il n'y a pas de fuite. Tout cela à un coût important, même si les Agences de l'eau et les Banques des territoires, notamment, sont à même d'aider au financement. » Une tâche d'autant plus ingrate que le remplacement de ces vieux tuyaux en dehors de l'urgence : non seulement les usagers ne perçoivent pas la différence au robinet mais il leur arrive de râler à cause des travaux... ■

Rendre douce l'eau de mer

Dessaier l'eau de mer - une solution évidemment limitée sur le territoire - c'est coûteux en énergie mais aussi difficile à digérer pour l'environnement.

Perçu comme une solution d'urgence ou en cas d'impossible alternative (c'est le cas de certaines îles, Sein, Groix, de régions corses,...), le dessalement de l'eau de mer ne va pas sans inconvénients. L'investissement est gour-

mand, le fonctionnement aussi. Mais plus encore, c'est la production de déchets saumâtres - 1 litre d'eau génère le rejet de 1,5 l de résidus - qui pose question. Tandis que l'Espagne prévoit de doubler le nombre de ses usines de dessalement d'ici à 2027, en France, Belle-Ile-en-Mer s'est débarrassée de sa station pour se tourner vers le captage des eaux de pluie ■

Mieux réutiliser les eaux usées

En France, « sur les 30.000 stations d'assainissement, 77 permettent la réutilisation des eaux usées, nous sommes en retard ! ».

Du pain sur la planche donc à l'heure où l'objectif fixé par la Commission européenne est de multiplier par six le volume d'eaux usées recyclées. Si « cela coûte un peu plus cher », il y a « tout un gisement pour l'irrigation agricole mais aussi pour les espaces verts, les stades, les golfs, pour le nettoyage des voiries, des matériels et véhicules des collectivités, etc. » « On pourrait penser qu'il y a une prévention sociétale, que les consommateurs s'interrogeraient si on leur faisait manger des fruits et légumes » qui ont poussé grâce à ces eaux retraitées, mais cela n'est pas le cas. Dans nos enquêtes, nous posons la question depuis 3 ans et à 80 %, les Français assurent que cela ne les dérange pas ». Et puis ceux qui consomment des fraises d'Espagne et des avocats d'Israël ne savent peut-être pas qu'ils sont pro-

duits grâce à ces eaux usées ! ». Un bémol cependant, soulevé par France Nature environnement : les stations n'élimineraient pas suffisamment les substances chimiques et microbiologiques pour être utilisées dans l'irrigation des surfaces destinées à la production alimentaire.

Quant à la récupération « des eaux spécifiques des lavabos, douches, toilettes, machines à laver... la loi avait ouvert la voie pour tous les logements neufs mais cela patine [...] Le ministère de la Santé a mis en avant le principe de précaution. Mais c'est un axe à explorer. Peut-être que cela comptera dans les 50 actions que va annoncer » Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique. Sachant que rien que les chasses d'eau des toilettes représentent 20 % de nos consommations en eau ! [...] Mais cela ne sera pas évident à mettre en place ». En raison notamment, des contraintes et donc des coûts supplémentaires pour la construction. « Il faut s'y mettre et changer nos façons de faire ». ■



Mettre de l'eau... en réserve

Les mega-bassines et retenues collinéaires ne font pas l'unanimité.

C'est le cas plus particulièrement des premières qui consistent à pomper l'eau des nappes phréatiques en hiver afin de la stocker et la restituer, à l'usage unique de l'agriculture, pendant la période sèche. Plusieurs projets ont été retoqués par la justice qui a constaté, selon les cas, l'impossibilité de fixer une limite aux volumes prélevés et, notamment, de mesurer l'impact environnemental de telles pratiques.

Le principe des retenues collinéaires est de constituer des réserves à partir des eaux de ruissellement.

« L'une et l'autre, on ne peut pas complètement les écarter, cela peut être utile, selon les territoires [...] Mais tout cela, cela détourne l'eau des réserves naturelles car c'est autant de ressource qui ne s'infiltrera

[...] Il n'y a pas de solution miracle, il faut les regarder toutes en fonction des enjeux et aller vers le compromis. Ce qu'il ne faut pas, c'est que cela devienne pour les agriculteurs une manière de consommer toujours autant, ou plus, d'eau sans changer leurs pratiques. Il leur faut modifier leur modèle économique, agronomique [...] Il y a d'ores et déjà des préfets qui font acte de prudence en interdisant la construction de nouvelles bassines ». Sachant également que ces constructions « contribuent à l'artificialisation des sols » qui est aujourd'hui combattue justement parce qu'elle empêche l'eau de retourner dans les nappes. ■

« Ce qui est compliqué avec l'eau, c'est qu'on ne peut pas avoir une doxa, car cela empêche d'avancer. Il faut faire de la politique au sens noble, pour l'intérêt général ». ■

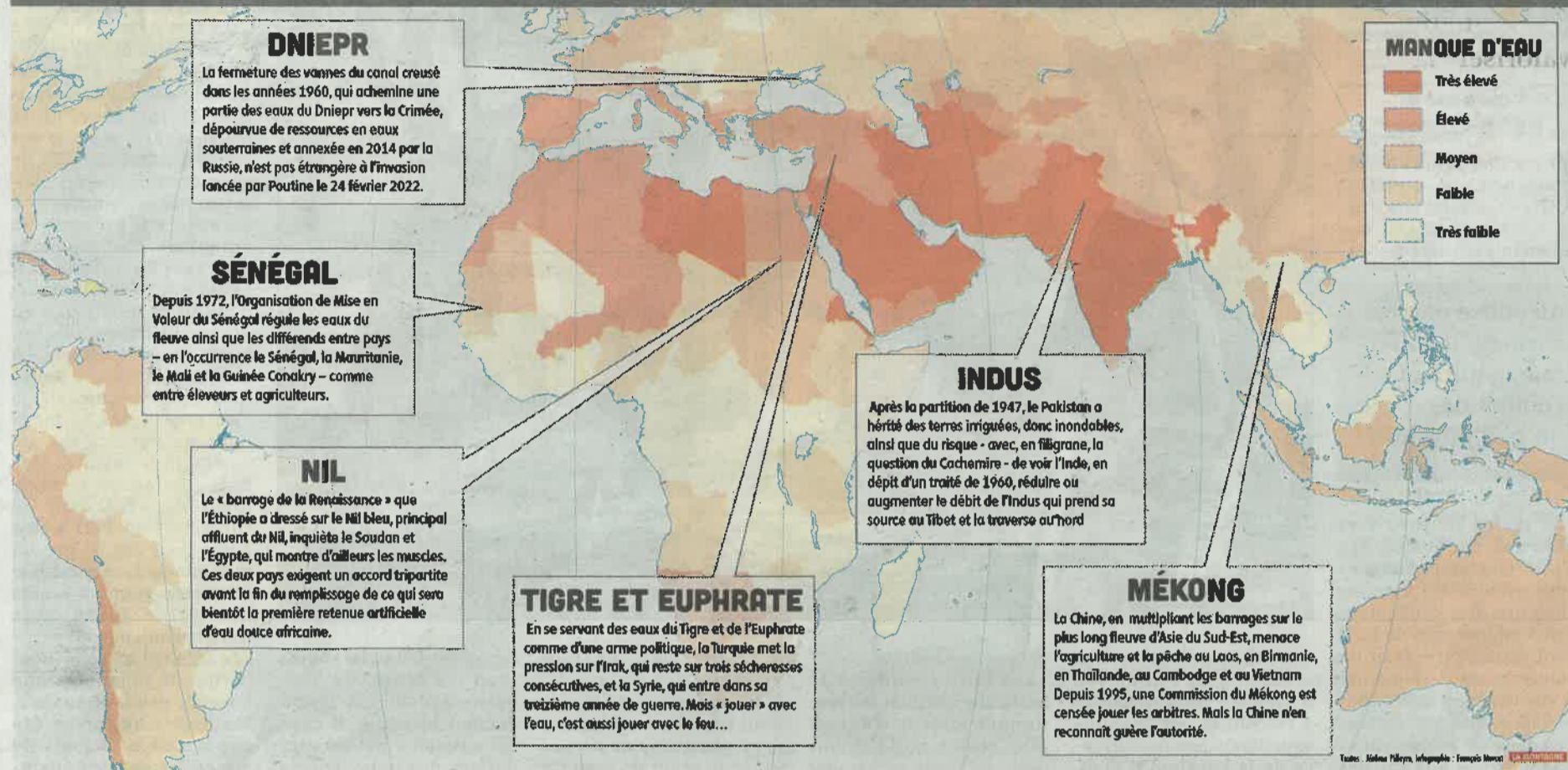
LA RUÉE VERS L'OR BLEU



GÉOPOLITIQUE ■ Face à la poussée démographique, l'insatiable croissance économique et le dérèglement climatique

L'eau, une source potentielle de conflit

Les principales zones sous tension dans le monde



La démographie et la croissance économique mettent l'eau sous pression jusqu'à en faire, dans un monde porté à ébullition par le réchauffement climatique, une source de conflit armé.

Jérôme Pilleyre

C'était, non plus l'aube, mais l'aurore de l'humanité. En Mésopotamie, entre 2600 et 2350 avant Jésus Christ, les cités de Lagash et d'Umma ont guerroyé près de deux siècles et demi pour le contrôle de canaux d'irrigation. De l'eau, depuis, a coulé sous les ponts. Le monde n'est plus ce qu'il était. Huit milliards d'êtres humains l'habitent. Tous ne mangent pas à leur faim. Et l'eau se raréfie, manque ici ou là, pour les champs, l'industrie et la consommation domestique.

Et pour cause : si la planète est à 70 % noyée sous les eaux, celles-ci sont à 97,2 % salées. Autrement dit, les ressources en eau douce « naturellement » disponibles s'élèvent à 2,8 %.

« En l'état de nos connaissances, corrige Franck Galland, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique. Car, comme pour les énergies fossiles, on n'a peut-être pas prospecté toutes les nappes d'eau souterraines. On en a, par exemple, découvert de nouvelles en cherchant du pétrole en Libye dans les années 1960. »

Il n'empêche, les zones en déficit hydrique se multiplient. « Une

diagonale dite de la soif, reprend le géopolitologue, s'étend du Maroc au nord de la Chine en passant par le Maghreb, le Moyen-Orient et la péninsule indienne. Les habitants y disposent de moins de 500 m³ d'eau renouvelable par an et par tête, deux fois moins que le seuil du stress hydrique fixé à 1.000 m³. Le Maroc, qui comptait treize barrages en 1967, en a élevé une centaine depuis pour retenir l'eau des pluies. Mais il pleut de moins en moins et le royaume est obligé de recourir au dessalement et à la réutilisation des eaux usées. Les sols n'ont également pas le temps d'absorber l'eau, les nappes s'épuisent. Au sud de cette diagonale, vivent 150 millions de Sahéliens déjà en manque d'eau. Or, cette population devrait doubler d'ici 2040 alors que la ressource hydrique y a déjà baissé de 40 % depuis le début des années 2000. »

Avions Rafale...

Et de poursuivre son tour du monde : « L'Inde, dont la population d'ici 2050 passera de 1,3 milliard d'habitants à 1,7 milliard, s'attend à voir ses besoins en eau fortement augmenter alors même qu'elle a déjà pompé abondamment son sous-sol. L'irrigation en dépend à 66 % et l'eau à vocation domestique, à 82 %. L'Égypte dépassera, elle, 120 millions d'habitants en 2030. Près de 60 % ont moins de 30 ans. Le barrage Renaissance, en Éthiopie, d'ici peu

première retenue artificielle d'eau douce d'Afrique, présente pour l'Égypte une menace certaine. Le pays tire 98 % de son alimentation en eau du Nil et 95 % de sa population vivent sur ses rives ; ce que ne mesure pas assez le pouvoir éthiopien. Une baisse du débit du fait du barrage serait vécue comme un *casus belli*, a prévenu le président al Sissi. Son pays vient d'acheter des avions Rafale... »

La visite continue, guère plus rassurante : « En Mésopotamie, la Turquie a érigé des barrages sur le Tigre et l'Euphrate. La Syrie et l'Irak en pâtissent. Le Mékong est entravé par la Chine. Or, ce fleuve est essentiel pour l'agriculture et la pêche au Laos, en Birmanie, en Thaïlande, au Cambodge et au Vietnam, également vigilant au sujet du Fleuve Rouge et de la Rivière Noire qui prennent leur source en Chine. Cinq fleuves naissent au Tibet sous domination chinoise. Le Brahmapoutre est une artère vitale pour l'Inde. L'Indus traverse, en outre, le nord de l'Inde avant de couler au Pakistan. Le traité sur ses eaux entre les deux pays date de 1960... »

Et des guerres de l'eau ont éclaté récemment : « Le conflit entre le Tadjikistan et le Kirghizistan, mi-septembre 2022, a fait une centaine de morts. L'eau est un catalyseur d'autres causes de conflit. La guerre en Ukraine en est une triste illustration. L'eau du Dniepr est un enjeu sécuritaire pour la Crimée, annexée en 2014 et dépourvue de ressources souterraines. »

Hydrodiplomatie

Arme de guerre, l'eau est aussi source de paix. « Israël, pointe Franck Galland, réutilise 87 % de ses eaux usées. Avec son savoir-faire en matière de dessalement,

l'État hébreu dispose dorénavant de plus d'eau que besoin. À la faveur de l'Exposition universelle de Dubaï, Israël a, sous l'égide des États-Unis, passé un accord avec la Jordanie. Le Royaume lui fournira de l'électricité issue de fermes solaires en échange de 200 millions de m³ d'eau par an. Plus emblématique : le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée Conakry ont conclu, en 1972, un traité pour une gestion concertée et équitable du fleuve Sénégal. Je souscris à l'idée d'Éric Orsenna d'une candidature de l'Organisation de Mise en Valeur du Sénégal au prix Nobel de la paix. Avant, la Mauritanie et le Sénégal se battaient en effet pour l'eau. »

Mais l'hydro-diplomatie a ses limites, que la démographie galopante ici ou là, la croissance économique mortifère partout et le réchauffement climatique ne cessent de rapprocher.

Offres alternatives

« Si on ne fait rien, s'inquiète Franck Galland, les tensions transfrontalières et régionales seront de plus en plus aiguës. L'eau est devenue un sujet de sécurité nationale dans nombre de pays. Son administration y est souvent placée sous l'égide du ministère de l'Intérieur. Depuis six ans, le Conseil de sécurité des Nations unies, à l'initiative du Sénégal, a mis le sujet à son agenda. Or, pour faire face aux enjeux sécuritaires liés à l'eau, il faut investir massivement dans des offres alternatives : les stations de dessalement, la réutilisation des eaux usées, la recharge artificielle des nappes, la recherche de réserves souterraines... Ce qui n'interdit pas la sobriété et la réparation des réseaux avec, aujourd'hui, dans

certaines parties du monde, des pertes de l'ordre de 50 % à cause des fuites... »

Incontournable, l'offre alternative est hélas insuffisamment partagée : « Avec déjà 16.000 stations de dessalement, chiffre en progression constante, ce sont 100 millions de m³ qui sont produits par jour. Mais ces stations poussent principalement dans les pays riches comme Malte, membre de l'Europe communautaire, ou le Qatar, une monarchie pétrolière et gazière, qui dépendent de l'eau dessalée à respectivement 100 % et 99 %. L'Arabie saoudite est la championne en matière de capacités installées avec 7,3 millions de m³ par jour. Deux tiers de la capacité mondiale de dessalement restent situés dans des pays à haut revenu. »

Elle est aussi énergivore : « L'extraction, toujours plus profonde, de l'eau douce et son acheminement absorbent, par ailleurs, 20 % de l'électricité mondiale, conclut le chercheur. En Libye, de la nappe fossile du Sahara septentrional à Tripoli et Benghazi, court une rivière artificielle de 3.500 km que Kadhafi a achevé de faire aménager juste avant son renversement, en 2011. En Jordanie, 100 millions de m³ sont, chaque année, captés dans la nappe de Disi, près de la frontière avec l'Arabie saoudite, pour alimenter, 350 km plus loin, Amman, la capitale et première ville de réfugiés du monde. »

La raréfaction de l'eau, guerre ou pas, pourrait demain accroître douloureusement et dangereusement leur nombre partout dans le monde... ■

► Lire. Franck Galland, *Guerre et eau - L'eau, enjeu stratégique des conflits modernes*, Éditions Robert Laffont, 2021, 18 €



« L'eau est un catalyseur d'autres causes de conflit. La guerre en Ukraine en est une triste illustration »

FRANCK GALLAND, Géopolitologue